

Procès-verbal du Conseil d'établissement

Jeudi 24 juin 2021

Étaient présents

Damien DESSENS : Proviseur du Lycée Français International Gustave Eiffel
Béatrice TORBAL : Représentante des enseignants
Alexandre Costa : Représentant des parents d'élèves
Italma PEREIRA : Représentante des parents d'élèves
Nathalie CHABERT : Représentante des enseignants
Grégoire BERRUYER : Représentant des enseignants
Esther PALACIO/ Présidente de l'Association des Parent d'Élèves
Gaël CLAQUIN : Médecin Référent
Sónia ADRIANOPOULOS/ Secrétaire
Thindeka MOCUMBI TOMAS : Représentant des élèves
Sonia ADRIANOPOULOS : Représentante des personnels administratifs et de service

Ordre du jour

- Adoption du PV de séance du 18-02-2021
- Préparation de rentrée
 - Structure scolaire
 - Politique des langues
 - Scénario en cas de nouvelle vague COVID
- Missions particulières
- Projets / voyages
- Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Président du conseil d'établissement, monsieur Damien Dessens ouvre la séance à 17h05.

Le secrétariat de séance est confié à Madame Italma PEREIRA, représentante des parents d'élèves. Madame Sónia ADRIANOPOULOS, secrétaire, est désignée Co-secrétaire de la séance.

M. DESSENS présente l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Préparation de rentrée

1) Adoption du PV de séance du 18-02-2021

M. Claquin souhaite confirmer que sa présence est bien à titre consultatif et qu'il ne votera pas.
M. DESSENS a confirmé.

M. DESSENS soumet au vote le procès-verbal du conseil d'établissement du 18 Février 2021.

Vote du PV du CE du 18/02/2021

Nombre de votants : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Unanimité

Le procès-verbal du CE du 18 Février 2021 est adopté par unanimité.

2) Préparation de rentrée

Effectifs et structure scolaire primaire

M. DESSENS a expliqué qu'il ne reste que 17 familles à inscrire, et qu'il est important de voir augmenter le nombre de nouveaux entrants et de réinscriptions.

Si nous sommes à 95% de réinscriptions, celles-ci doivent être confirmées par le règlement des frais inhérents.
Un message sera donc envoyé aux familles pour les versements à effectuer afin de valider la réinscription.

Dans le tableau présenté nous avons la maternelle de la première partie.

- PS avec 23 prévus (une division)
- MS (24, 2 divisions prévues)
- GS (53, maximum 25 par classe)

L'acceptable est un minimum de 20 par classe en maternelle et primaire et globalement jusqu'à 25 élèves.
Avec les chiffres présentés qui restent prévisionnels, l'équilibre financier semble atteint : 100 en maternelle et 200 en élémentaires.

Au lycée, nous avons aussi plus d'élèves. La situation est donc plus favorable qu'en début d'année, à la faveur de l'amélioration de la situation sanitaire.

Il faut cependant consolider les inscriptions et réinscriptions. Les parents font la démarche de déposer le dossier puis la comptabilité enverra la facture. Ensuite, les parents paient et c'est seulement ensuite que l'inscription est effective.

M CLAQUIN : Un certain nombre de familles qui sont parties. Il y a une école qui a perdu 12%. Allons-nous perdre des élèves ?

M DESSENS : Nous n'avons pas d'analyse définitive et il est difficile de faire des prévisions dans ces conditions très mouvantes.

Mme CHABERT : Ce que je peux dire c'est qu'à l'école française 2/3 de l'école est mozambicaine. Quand il y a ce type d'insertion, il y a une plus grande pénétration du marché.

M DESSENS : les élèves mozambicains représentent moins de 60% des élèves et de manière générale, nous devons être prudents car les choses peuvent changer. Les chiffres présentés ne sont pas encore définitifs et ils devront être consolidés.

M. DESSENS propose de passer à la présentation des différents scénarios possibles de rentrée.

Je vous présenterai le scénario en cas de nouvelle vague COVID – nous saurons ce soir si des mesures supplémentaires seront prises pour l'état de catastrophe. Cette nouvelle vague est déjà en Afrique du Sud et pourrait entrer au Mozambique.

Il y a 3 possibilités :

1. Reprise comme cette année. Groupe A / B en alternance ;
2. Reprise en hybride – une partie en présentiel et une autre à distance (certains jours avec le professeur d'autres à la maison en zoom) ;
3. Une troisième possibilité est apparue (merci aux enseignants de leur partage de réflexion)

Cette option nous permet d'accueillir les enfants de la manière habituelle.

- Les lundi, mercredi et vendredi de 7h45 à 12h15
- Mardi et jeudi 7h45 – 11h45 /

Un emploi du temps classique

2 classes/ 3 groupes – rotation avec les professeurs titulaires. Intervention du professeur de langue en un certain nombre d'heures que je vais vous présenter avec des intervenants qui compléteront le scénario.

Ce scénario est bon pour l'école et pour les élèves, qui auront un emploi du temps proche de la normale.

Les familles qui souhaitent mettre leurs enfants en périscolaire pourront le faire. Ceci à partir de la moyenne section. Pour les PS ce sera garderie.

Le mardi et le jeudi, les enfants pourront apporter de la nourriture (lunch box avec repas froid), un temps de repas sera organisé. Il n'est pas encore possible de servir de la nourriture, mais il y aura une coordination pour qu'ils puissent manger à l'école.

De la maternelle au CM2 ce sera le même temps. Tout fonctionnera de la même manière.

Maternelle

- 3 groupes dans la classe
- 2 pris en charge par l'enseignant
- 1 pris en charge par l'ATSEM (autre espace)

Reprise sur temps scolaire normal avec une organisation adaptée

Elémentaire

- 2 classes/ 3 groupes
- Enseignants de langues
- Animateurs périéducatif (Arts, EPS)

Il sera possible de garder des heures de langues. 2h15 en anglais et 2h15 en portugais soit 4h30 de langues au lieu de 6h00.

Y a-t-il des questions ?

Mme PALACIO : la troisième option est très intéressante. Il en a été discuté l'année dernière avec l'administration précédente. Ma question est de savoir s'il y aura un coût supplémentaire.

M DESSENS : Le coût d'organisation sera inférieur à l'organisation actuelle. En effet jusque-là, les frais assumés par l'école incluaient le périscolaire. Avec cette 3^{ème} proposition, dans la mesure où le temps scolaire sera complet (ce qui est le meilleur aspect de cette option), le périscolaire sera à nouveau payant pour les familles.

Secondaire

Pour ce qui est de l'apprentissage, l'organisation actuelle a été très difficile et cela se ressent sur les compétences acquises. L'objectif est donc pour l'an prochain de conserver le maximum d'heures.

En ce moment, les nouvelles inscriptions sont un avantage pour l'école mais au-delà des 18 enfants par classe nous devons dédoubler pour respecter la réglementation sanitaire imposée. Nous ne pouvons pas faire davantage.

En observant les chiffres présentés plus tôt, nous devons donc dédoubler (ou faire un groupe supplémentaire) pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème}. Par ailleurs et pour assumer ces heures d'enseignements en plus, certains professeurs à temps partiel auraient donc des services plus importants. Malheureusement, certaines heures ne pourraient être prises en charge car cela excéderait trop le nombre d'heures par enseignant. Certains niveaux de classe seront cependant sanctuarisés et leur emploi du temps (en nombre d'heures d'enseignement) ne sera pas affecté.

Sur les classes qui seront impactées cependant et comme cela a été décidé en conseil pédagogique, les élèves feront un travail complémentaire en autonomie.

Tout cela sera présenté en début d'année scolaire aux familles – lors de la réunion de rentrée.

M BERRUYER – Dans notre école, nous devons tout faire pour avoir les enfants ici en présentiel. Ils doivent travailler ici. Par ailleurs, y aura-t-il un nombre d'heures supplémentaires prévu concernant le dédoublement des cours ?

M DESSENS : L'augmentation du nombre d'heures sera minime - elle a déjà été discutée avec les enseignants concernés. Cette situation ne sera cependant mise en place qu'en cas de réglementation sanitaire imposée, liée à la Covid.

M CLAQUIN : il y a une certaine flexibilité positive dans l'option présentée. C'est intéressant.

Mme PEREIRA : C'était l'organisation adoptée l'année dernière en GS et ça s'est bien passé.

M DESSENS : Ce n'est pas encore fini. Il y a beaucoup de travail à faire. Principalement au primaire. Si quelque chose ne va pas, vous devez avoir une équipe disponible pour répondre.

Cette solution semble la meilleure. Je suis satisfait que tout le monde soit motivé, même si avec cette solution, des ajustements seront à prévoir à la rentrée, cela paraît évident.

M. DESSENS propose de passer au vote et informe le CE du vote à l'unanimité reçu par le conseil d'école.

Vote de la nouvelle organisation des classes (2 classes/ 3 groupes)

Nombre de votants : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Unanimité

Mme PALACIO : Nous devons remercier les enseignants.

M DESSENS : C'est effectivement un travail d'équipe.

Mme PALACIO : Cela nous aidera à récupérer les effectifs que nous avons perdus à cause du Covid.

3) Mission particulières

M DESSENS : Ce sont des missions que je souhaite proposer au conseil d'établissement afin de valoriser ce qui est déjà fait dans l'école.

Comme je l'ai expliqué, je ne viens pas de l'école primaire. Je lis beaucoup et développe ma culture du premier degré. J'ai cependant besoin de bénéficier d'un coordonnateur, dans le cadre d'une mission définie.

Dans une école comme celle-ci, il y a généralement en plus d'1 proviseur, un directeur d'école, adjoint au Proviseur. Pour l'heure, nous n'aurons pas de directeur supplémentaire au début de l'année prochaine. Je souhaite donc mettre en place une coordination du premier degré assurée par un enseignant. Il n'aura pas de lien hiérarchique. Le CE est appelé à voter le principe de la mission, la personne retenue relevant du choix du chef d'établissement. Nous ne voterons que sur le principe de la mission.

Coordination 1er degré – 5h semaine est le temps estimé. Je vous expliquerai également le type de rémunération.

La Politique de langue a été revue et repensée. Ce poste existe déjà théoriquement mais n'a pas encore été mis en œuvre. Tout cela demande un gros travail de coordination.

Nous avons la coordination de certaines disciplines. Je pense que ces missions ont déjà été mises en place.

M BERRUYER : non. Ces missions n'ont pas encore été votées dans le cadre du CE.

M DESSENS : Une autre mission (d'intérêt pédagogique et éducatif) – pourrait concerner le numérique afin de faire le lien entre pédagogique et numérique.

La Coordination de la section internationale (ouvrira en troisième pour l'année prochaine)

Il y a déjà un collègue qui a rencontré des collègues de la section internationale.

L'année prochaine nous aurons besoin d'un suivi pédagogique d'un collègue nouvellement recruté, cela peut également faire l'objet d'une mission particulière d'accompagnement pédagogique. Le collègue recruté bénéficiera par ailleurs de 260 heures de formation sur 2 ans, notamment à Johannesburg.

En termes de rémunération :

Au ministère de l'éducation nationale, toutes ces missions sont rémunérées par des indemnités pour mission particulière (IMP). Ici à l'AEFE, ces IMP sont rémunérées en équivalent en heures supplémentaires.

Coordination 1er degré – 3 Taux d'IMP

Accompagnement pédagogique : 2 à 0.25 taux d'IMP

Mme PALACIO : Pourquoi cette discipline et pas d'autres ?

M DESSENS : On peut considérer qu'il y a une coordination d'équipe à partir de 6 enseignants, c'est le cas au premier degré.

M BERRUYER : À propos des sciences : Y a-t-il une différence entre heures de vaisselle et heures de missions de coordination ?

M DESSENS : Oui, effectivement elles sont distinctes.

M BERRUYER : Comment est versée la rémunération ?

M DESSENS : En équivalent HSE. Tout sera expliqué par email.

M BERRUYER : Une dernière question. Ce taux, comment est-il fixé ?

M DESSENS : Il est fixé annuellement par le conseil d'établissement en fonction de la charge estimée pour réaliser la mission.

M BERRUYER : C'est difficile sans base de temps. On peut comprendre ce qu'est 5h/ mais pour d'autres c'est un peu délicat à comprendre. Personne ne veut de coordination numérique par exemple.

M DESSENS : Le travail n'est pas simple en effet, il conviendra d'assurer le suivi des activités de la classe avec la partie matérielle, mais également d'informer sur les innovations pédagogiques en la matière, d'aider les collègues à certaines mises en place. Je suis un peu d'accord avec Grégoire mais sur la partie numérique.

Mme PALACIO : Notre école n'est pas très grande mais en termes de proportions, cela semble déséquilibré pour le référent numérique.

M BERRUYER : Ça ne semble pas beaucoup.

Mme PALACIO : Cela semble important. L'idée de coordination est importante.

M DESSENS : Proposition pour le référent numérique de passer de 0,25 à 1 (proposition de Grégoire et Esther). C'est le proviseur qui choisit parmi les personnes intéressées.

Mme PEREIRA : je n'ai pas bien compris le tableau dans la partie des frais (dernière colonne)

Mme PALACIO : la dernière colonne concerne le nombre de personnes.

M DESSENS : Passons aux votes. Rappel que le vote concerne le principe de ces IMP.

Mme PALACIO : Quels sont les risques de ne pas le mettre en œuvre ? Quels impacts financiers ?

M DESSENS : Si financièrement ce n'est pas possible, ces missions ne seront pas mises en œuvre mais il importe que dans un premier temps, le CE se prononce sur le principe, cela fait partie de ses attributions.

Vote sur le principe des missions

Nombre de votants : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Unanimité

4) Projets 1er degré

M DESSENS : Je vais maintenant présenter les projets. Ce pour quoi nous allons voter concernant les projets de sorties et de voyages.

Lycee E3D – c'est l'idée de faire une promotion/ c'est encore peu valorisé. Certains partenaires existent déjà. Le CESC est celui qui coordonnera ce projet. Élèves, enseignants et parents (pas nécessairement des représentants)

Silence on lit – une action déjà mise en œuvre. À l'arrivée, lecture pendant 10 minutes / tous. Le Proviseur, Sónia, tous les personnels. Ce sera pour tout le monde, même pour les parents s'ils sont sur place. Cela s'est très bien passé
Mme PEREIRA/ Mme PALACIO/ Mme CHERBAL : Tous d'accord.

Mme PALACIO : même pour ceux qui ne lisent toujours pas. Ils peuvent rester avec les autres.

Les différents projets ont été présentés :

Ambassadeur en Herbe (AEH) – C'est un principe de joutes verbales. Les élèves débattront oralement des sujets. Modéré par le professeur. L'apprentissage du débat est très intéressant. Cela sera organisé dans l'établissement.

Mme PALACIO : Les écoles américaines et portugaises organisent aussi ce type de débats.

Cette dernière présentation montre le programme des départs et des voyages. S'ajoute pour les MS une sortie au Muséum d'Histoire Naturelle.

C'est le programme prévu des voyages, Il pourra y en avoir d'autres éventuellement à la rentrée. Les différentes sorties ont été présentées. Un pour chaque année d'école primaire.

Il y a une progression. Tous les enfants ne partiront pas en même temps, sur la même durée, surtout à la maternelle. Des expositions seront faites pour les parents, etc. etc.
C'est la dynamique de l'école. Merci aux enseignants de leur investissement.

Secondaire

La progression des projets est différente. Pour l'instant ce n'est pas par niveaux. Cela dépend de la dynamique des groupes et, s'il y a une opportunité, des voyages seront organisés.

Defi Babelio – sont des choses déjà mises en œuvre.

Arts plastiques/ musique/ inconothèque – un certain nombre d'enseignants sont impliqués.

Voyage à Afrique du sud – 3eme. Cf. présentation faite cette année. Très intéressante.

Il y a un atelier supplémentaire.

Trop de Plapla

Aide aux devoirs (4h/semaine/ accompagné ou encadré par des enseignants) avec méthodologie – enseignants volontaires.

Frères d'ames – un artiste vient au CCFM, projet pour la 2nde

Et puis d'autres projet et objets de travail :

Projet Orientation (Parcours Avenir), de la 6e à la terminale. Non formalisé encore complètement, il s'agit d'une programmation à mettre en œuvre de manière cohérente avec des temps forts organisés pour les élèves et les parents.

Ecoles Entreprise/ monde professionnel – le professionnel vient à l'école pour parler de son métier. Elle est suivie d'une visite au bureau ou sur le site de l'entreprise pour des cours hors les murs de l'école. Cette proposition a été bien acceptée.

M. BERRUYER – Open source – Graine de reporter – film, Utilisera une application.

M DESSENS : des sujets à poursuivre - 1 voyage à Paris - 1^{ère}/ Madagascar/ Dakar.

Pour terminer :

Web radio/ Astronomie/ Photo

Astronomie – Il y aura une journée scientifique pour toute l'école. Ici, nous examinons les projets par soumissionnaire/année

M DESSENS : Je remercie les porteurs de projets. Nous voulons créer une association l'année prochaine. L'idée est d'être une association d'élèves pour les élèves, la MDE (Maison des Elèves), afin de favoriser leur engagement et développer leur autonomie. La législation ne leur permet pas de gérer directement, des adultes seront là pour les accompagner.

M CLAQUIN : Qu'en est-il du CESC (Commission d'éducation à la santé et à la citoyenneté) où sont discutées toutes les questions relatives à la santé et à la citoyenneté.

Mme PALACIO : Il englobe bien d'autres choses. C'est une commission qui existe. Cette année a été très tournée vers le covid

Mme PEREIRA : nous devons reprendre cette commission. Je tiens à féliciter l'équipe. Ma question : je suis d'accord avec le dynamisme. Mais il faut voir, en cas de covid, ce que nous pourrions mettre en œuvre. Même avec le covid, on devrait pouvoir faire quelque chose. L'idée est d'essayer de compenser des projets qui ne peuvent être mis en place par d'autres. Pour certains projets, il y a des coûts. Sous ce comité est un certain nombre de propositions de projets. Éducation/Éducation sexuelle/etc. Ce sont des projets de la commission.

M. DESSENS : le CESC sera remis en fonctionnement avec les élèves et l'ensemble des personnes qui souhaitent s'y investir. C'est une instance ouverte où chacun peut apporter sa contribution de manière ponctuelle ou à plus long terme. Dans cette instance seront discutées également les questions liées au développement durable.

Vote sur les projets

Nombre de votants : 5

Abstention : 0

Contre : 0

Unanimité

5) Politique de langue

M DESSENS : Élément important, les langues font partie de l'identité de l'établissement.

L'école propose depuis des années une offre unique en 3 langues.

Un groupe de parents nous avait cependant informé d'une nécessité d'apporter des améliorations car leurs enfants ne progressaient pas assez.

Avec les équipes, nous avons eu de nombreuses réunions pour retravailler sur les progressions et la cohérence des apprentissages en DNL notamment. Une mission prévue pour l'année prochaine par l'inspection pour analyser la situation et rencontrer les enseignants. Il s'agit de récupérer la dynamique autour des langues.

Discipline non Linguistique DNL - caractéristique de l'école et de l'AEFE.

Nous proposerons des certifications à terme au cycle 3 pour l'anglais et le portugais. De même qu'il en sera proposé en Français.

Politique de langue – 1er degré

Nous privilégions le français.

MS et GS : On fait déjà 3h de portugais et 3h d'anglais

1 enseignant prend les débutantes et intermédiaires / un autre enseignant prend les avancés. Un élève peut passer d'un niveau à un autre.

2 classes / 4 enseignants

CP- CE1-CM1

2 classes / 2 enseignants

Débutants : +3h (qui vient d'une autre langue ou d'un autre système éducatif)

Créer un bloc de langue. Cours intensifs

Obligatoire 3 heures par semaine

Le padlet de langue sera proposé pour prolonger le contact avec la langue – pour les parents qui le souhaitent.

Ces éléments figureront sur le Site Internet/ENT.

MME PALACIO : Je pense que c'est excellent – cela nous mettra à un niveau sans égal. Il est important de mettre ces informations à la disposition des parents.

M DESSENS : Tout sera mis à disposition des parents. La progression simplifiée bien évidemment avec une cohérence du premier au second degré.

Au second degré, les certifications DIPLE (portugais) / DELE (espagnol) / HSK (chinois) / Cambridge (anglais) seront également mises en place. C'est déjà le cas pour l'anglais.

Maitrise du français

Cet enjeu majeur de notre établissement impliquera l'ensemble de la communauté éducative : parents et enseignants.

Nombre d'élèves en difficulté en français. Globalement, 10 % sont en difficulté.

Le renfort à effectuer sur le français est important. Les familles doivent être impliquées. Lorsque les familles postulent à l'école, elles choisissent un modèle éducatif et doivent s'impliquer. Parler français n'est pas essentiel pour les parents mais il convient cependant qu'ils accompagnent leur enfant dans ce projet.

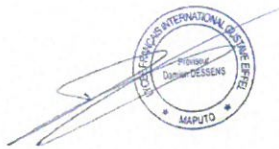
Au primaire l'élève peut progresser relativement rapidement, mais au secondaire l'entrée ne peut se faire sans un niveau minimum estimé au niveau A2 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues).

Le CCFM nous assure qu'avec 3 mois de cours intensifs 3h/jour, ce niveau peut être atteint par des élèves. Cela n'a pas un coût élevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Président

Damien Dessens



La secrétaire de séance

Italma Péreira

La co-secrétaire de séance

Sonia Andrianopoulos